



**DÉCLARATION
DE PRINCIPES**

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Préambule

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) est une organisation syndicale indépendante représentant exclusivement le personnel professionnel et technique du réseau public de la santé et des services sociaux. Plus de 85 % de ses membres sont des femmes.

Mission

L'APTS accorde la priorité à la réalisation de sa mission telle que prévue dans les statuts. Afin de réaliser cette mission, mais aussi dans le cadre de toutes ses autres actions, l'APTS est guidée par les valeurs suivantes.

Valeurs

Dans tous ses faits et gestes, l'APTS est éclairée par les valeurs fondamentales que sont la solidarité, la démocratie, l'égalité, la justice sociale, la liberté et la coopération.

Pour ce faire :

L'APTS défend, en premier lieu, les droits à la négociation, à la liberté syndicale et à la syndicalisation. Elle assure aussi la défense et fait la promotion des droits des femmes. Également, dans la mesure de ses moyens, elle défend le droit, pour toutes et tous, de travailler dans un milieu sain, dans le respect et la dignité. Elle revendique aussi le droit à des conditions de travail et de vie décentes pour tous les groupes de travailleuses et travailleurs.

Composée de membres exerçant une grande diversité de professions sur tout le territoire québécois, l'APTS est un témoin privilégié et une organisation engagée dans la promotion et la défense de l'accessibilité, de l'universalité et de la qualité des services de santé et services sociaux. Elle se porte à la défense des services publics parce qu'ils constituent le meilleur moyen de répondre aux besoins de la population. Également,

l'APTS fait la promotion des approches préventives, car il s'agit d'une excellente façon d'améliorer l'état de santé de la population.

L'APTS agit régulièrement en solidarité avec d'autres groupes pour défendre des enjeux communs. Par ailleurs, l'APTS préserve son indépendance par rapport à l'État et aux partis politiques.

Pratiques syndicales

L'engagement, l'adhésion et la mobilisation des membres cimentent l'APTS et sont essentiels à son plein épanouissement. L'APTS établit des pratiques syndicales à l'image des besoins et valeurs de ses membres. Ainsi, elle se démarque par son service de relations de travail professionnel et personnalisé. Elle s'investit aussi dans le développement d'une vie syndicale locale dynamique et accorde une importance particulière à l'éducation syndicale. Elle conscientise ses membres et influence les décideurs politiques par différentes actions à caractère sociopolitique. Finalement, l'APTS agit en conformité avec les valeurs de développement durable en préconisant notamment, dans ses activités courantes, la protection de l'environnement et l'achat éthique.